



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégories 3.10 et 3.11

N° de demande : 2007-3632
Catégorie : Catégorie C, sous-catégories 3.10 et 3.11 (Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette – Mélanges en cuve, Nouveaux organismes nuisibles)
Produit : Fongicide Compass 50WG
N° d'homologation : 27527
Matière active (m.a.) : Trifloxystrobine
N° de document de l'ARLA : 1464089

Contexte

Le fongicide Compass 50WG (Compass 50WG Fungicide) a été homologué pour la première fois le 29 janvier 2004. Le produit est actuellement homologué pour lutter contre plusieurs maladies du gazon en plaques (moisissure rose des neiges, plaque brune, tache des feuilles et tache grise). Il est aussi homologué pour utilisation sur les plantes ornementales ligneuses pour lutter contre l'oïdium et la gale et sur les plantes ornementales herbacées pour lutter contre la rhizoctonie. Le fongicide Compass 50WG est un fongicide du groupe 11 qui contient 50 % de trifloxystrobine.

Le composant proposé pour le mélange en cuve, soit le fongicide Rovral Green (Rovral Green GT Fungicide), contient 240 g/L d'iprodione et est actuellement homologué pour lutter contre la sclérotiniose en dollars, la moisissure rose des neiges, la plaque brune, la tache des feuilles, la fonte helminthosporienne et la moisissure nivéale rosée et la moisissure nivéale grise sur le gazon en plaques. Les doses d'application homologuées pour la lutte contre la moisissure nivéale rosée et la moisissure nivéale grise sont de 85 à 90 g de m.a./100 m² et de 90 g de m.a./100 m², respectivement.

But de la demande

Cette demande vise à ajouter, sur l'étiquette du fongicide Compass 50WG, le mélange en cuve avec le fongicide Rovral Green GT à une dose d'application de 271 à 375 mL/100 m² (de 65 à 90 g m.a./100 m²) pour lutter contre la moisissure nivéale rosée et la moisissure nivéale grise (*Microdochium nivale*, *Typhula incarnata* et *T. ishikariensis*) sur le gazon en plaques.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Une évaluation des propriétés chimiques n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas nécessaires non plus car le profil d'emploi, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier de traitement, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

Les données sur l'efficacité indiquent clairement que le mélange en cuve du fongicide Rovral Green GT avec le fongicide Compass 50WG est efficace contre les maladies visées à une dose d'application de 7,1 g de produit/100 m² de Compass lorsque la pression exercée par les maladies est élevée, ce qui correspond à une dose d'application légèrement supérieure à la dose proposée (6,1 g de produit/100 m²). En général, l'efficacité du mélange à traiter le gazon en plaques est supérieure à celle de l'un ou l'autre des fongicides utilisé seul, ce qui indique qu'il n'y a aucune perte d'efficacité ni incompatibilité entre les deux matières actives. Le mélange en cuve ayant obtenu de bons résultats à la dose de 7,6 g de produit/100 m² de fongicide Compass 50WG, il devrait être aussi efficace à la dose d'application proposée (6,1 g de produit/100 m²). Le mélange en cuve des deux fongicides à des doses d'application inférieures à celles qui font l'objet de la présente demande (6,1 g de Compass/100 m², de 271 ml à 354 ml de Rovral/100 m²) est efficace contre *Typhula ishikariensis*.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation du fongicide Compass 50WG pour inclure le mélange en cuve proposé de fongicide Compass 50WG et de fongicide Rovral Green GT en vue de lutter contre la moisissure nivéale rosée (*Microdochium nivale*) et la moisissure nivéale grise (*Typhula incarnata* et *T. ishikariensis*) sur le gazon en plaques.

Références

PMRA No. 1415601. Nov. 3, 2006. Compass 50 WG Fungicide (500 g a.i./kg trifloxystrobin) for Control of Pink Snow Mould (*Microdochium nivale*) and Suppression of Grey Snow Moulds (*Typhula ishikariensis* and *Typhula incarnata*) and for Control of Pink Snow Mould (*Microdochium nivale*) and Grey Snow Moulds (*Typhula ishikariensis* and *Typhula incarnata*) when Tank-Mixed with Rovral Green GT (240 g a.i./Litre iprodione) Fungicide in Turfgrass.

PMRA No. 1431361. 2006. Addendum to Part 10 - Compass 50 WG Fungicide (500 g a.i./kg trifloxystrobin) for Control of Pink Snow Mould (*Microdochium nivale*) and Suppression of Grey Snow Moulds (*Typhula ishikariensis* and *Typhula incarnata*) and for Control of Pink Snow Mould (*Microdochium nivale*) and Grey Snow Moulds (*Typhula ishikariensis* and *Typhula incarnata*) when Tank-Mixed with Rovral Green GT (240 g a.i./Litre iprodione) Fungicide in Turfgrass.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.